



MOTION

Auteur Sebastien REY, PLR, Pierre GUALINO, PDCB, Damien RABOUD, UDC et Tarcis ANCAY, AdG/LA

Objet Pour une stratégie digitale à l'office des poursuites

Date 12/02/2021

Numéro 2021.02.093

Actuellement un extrait au registre des poursuites se commande en ligne pour un prix de 16 CHF. Cet extrait est envoyé sous pli postal dans un délai de 3 à 5 jours. Or l'achat d'un extrait se fait bien souvent dans le cadre d'une procédure indépendante du mandant. Ce délai pèse donc à la personne ou l'entreprise qui en fait la demande, et empêche la finalisation de la procédure.

Il est d'autant plus dommageable que la commande peut être faite en ligne mais que la finalité ne se passe pas sur internet. La stratégie digitale dans ce cas n'est donc pas complète et n'amène pas de réelle plus-value au citoyen, mais uniquement au service en question pour l'instant.

Conclusion

Afin d'apporter une solution digitale complète, les signataires demandent la mise en place d'un système d'extrait digital, avec un délai de livraison plus rapide que celui de la version papier.